

**DECISION PORTANT SIGNATURE DES CONTRATS POUR LA
PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA MEDIATHEQUE D'OCTOBRE A
DECEMBRE 2023**

Adm N° 2023 – 57

Le Maire de MOISSAC,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,

Considérant la nécessité pour la Médiathèque municipale de permettre un bon déroulement de programmation de son action culturelle d'octobre à décembre 2023

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET ET COUT

Programmation de l'action culturelle de la médiathèque d'octobre à décembre 2023, pour signature des contrats :

DATE EVENEMENT	INTERVENANTS	CACHET	LIEU
Samedi 21 octobre	2 ateliers d'arts plastiques « Piou-Piou » Et Hop Atelier 5 place Claude Monet – Appt 121 33130 BALMA	350 €	Médiathèque
Samedi 04 novembre	Atelier d'initiation à la bande-dessinée Yohan Colombie-Vives 12 rue de la Solidarité 82200 MOISSAC	290 €	Médiathèque
Jeudi 23 novembre	Lecture et rencontre à deux voix Association Confluences 41 rue de la Comédie 82000 MONTAUBAN	1700 €	Médiathèque
Samedi 02 décembre	Atelier de vannerie « Noël » Aux Ateliers de Nell 15 A rue de l'Eglise 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE	212 €	Médiathèque
Samedi 16 décembre	Spectacle « Les 7 devinettes de Noël » Association Popatex BP 70431 31004 TOULOUSE Cedex 6	500 €	Médiathèque

ARTICLE 2 – FORMALITE

La présente décision sera publiée selon les conditions de forme fixées par les textes en vigueur.

ARTICLE 3 – APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 15 juin 2023

Le Maire,



Romain LOPEZ.